



Douanes
Dunkerque
**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Flash Info

Bureau et Brigade d'Arras

Pour coller à l'actualité la DR de Lille tente, avec la bénédiction de la DI, d'annexer Arras

C'est en termes journalistiques ce qu'on appelle un « Marronnier » c'est-à-dire un sujet qui revient régulièrement.

En effet, le transfert des services douaniers du territoire Arrageois (Bureau et Brigade) de la DR de Dunkerque à la DR de Lille, ça fait 20 ans qu'on en parle !

Et ça fait 20 ans que l'Administration s'y casse les dents.

Pourquoi ?

Car la Douane a déjà un découpage atypique avec une direction du Pas-de-Calais qui a son siège dans le département du Nord (Circonscription de Dunkerque). Cette couche supplémentaire que représente le transfert des compétences douanières du territoire de la ville préfecture du Pas-de-Calais à la ville préfecture du Nord **rend notre découpage encore plus atypique qu'atypique.**

Et si on demandait aux agents d'Arras ce qu'ils veulent ?

Dans leur grande majorité, ils veulent le maintien de l'ex-division d'Arras dans le giron de la DR de Dunkerque, car ils ont bien conscience qu'à terme, ce sont leurs emplois et leurs missions qui sont en jeu.

Ne soyons pas dupes sur la manœuvre

Sous le vocable « rééquilibrage des effectifs entre les DR de Dunkerque et de Lille » il y a bien sûr une volonté comptable de gratter des emplois.

Certes, la main sur le cœur, la DR et le DI vont dire, version KAA du Livre de la Jungle « Vos paupières sont lourdes ... N'ayez pas peur ... Ayez confiance, tout va bien se passer... ».

Mais, au final, c'est bien une vente à la découpe qui s'annonce avec des conséquences irrémédiables pour les agents d'Arras.

Quant aux services de Lille et de Dunkerque qui récupéreront les missions ce sera évidemment sans renfort, soyez en certain !

Conséquences pour le Bureau d'Arras :

- **Perte des compétences CI et Dédouanement** sur l'ensemble des opérateurs du Boulonnais et de l'Audomarois.
- **Perte de compétences sur les Tabacs** de l'Audomarois et du littoral (soit la moitié du portefeuille) **ou alors, dernière annonce de la DR, Arras pourrait, éventuellement garder la main sur le département mais rien n'est moins sûr !!!** Une communication lamentable qui n'a rien à envier à celle du gouvernement sur les retraites.
- Le remboursement des taxis resterait complètement sur Arras pour tout le 62 ! Mais, la mission est transférée à la DGFIP en 2025 !

Foutage de Gueule officiel !

Bref, une mort annoncée du Bureau Principal de la préfecture du Pas-de-Calais qui deviendra une simple annexe de Lille.

Conséquences pour la Brigade d'Arras :

C'est le flou artistique et comme le dit la maire de Lille (dans le cas d'espèce son avis est important) : « Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ! ».

- Rien sur la mise en œuvre.
- Rien sur la future division de rattachement.
- Rien sur le mode de fonctionnement (missions, horaires, etc... etc...)
- « La Brigade devra s'intégrer à un schéma existant ? » Ça veut dire quoi ? Qu'Arras va devoir oublier complètement son mode de fonctionnement et être purement et simplement "avalée" sans mot dire ?

Quel est le plan d'attaque du DI ? Un baroud avant son départ !

- Un chargé de Mission a été nommé pour piloter le projet : Rien que ça !
- Le calendrier : Présentation en CSA L le 30 mars, puis présentation en CSA Réseau, et une fois adopté, réécriture du décret de 2007.
- Objectif : transférer au 1er janvier 2024.

Le contre-projet de la CFDT

Vous l'avez compris le projet de la DI est totalement irrecevable. La CFDT propose une alternative crédible, professionnelle, qui assure un service public de qualité aux usagers et aux opérateurs et qui préserve l'emploi sur le territoire Arrageois, ainsi que les intérêts des entreprises locales.

- Le territoire de l'Arrageois est l'un des territoires les plus attractif en matière douanière de la Région Hauts-de-France. Il mérite un meilleur traitement qu'une vente à la découpe.
- Le rééquilibrage des effectifs des DR n'est pas un sujet structurant, sur le plan opérationnel cela n'a aucun sens. Le sujet structurant est la capacité de la DR de Dunkerque et de la Division de Boulogne-sur-Mer à piloter l'ensemble des services qui sont dans son giron.
- **La solution est la re-cr  ation d'une division douani  re    Arras. Seul un pilotage de proximit   rendra efficient nos services Arrageois.**
- La pr  sence d'une division dans la ville pr  fecture du Pas-de-Calais a tout son sens op  rationnel, au regard du tissu des entreprises arrageoises, du d  veloppement de la plateforme de Dourges, de la Base A  rienne 113 d'Epinoy et du r  seau autoroutier.
- La pr  sence d'une division dans la ville pr  fecture du Pas-de-Calais a tout son sens administratif, au regard des n  cessaires connexions et   changes entre les services douaniers, la pr  fecture du Pas-de-Calais et les services inter-directionnels Finances qui ont leur si  ge    Arras.

Le plan de r  sistance de la CFDT :

La Directrice R  gionale et le charg   de mission ont travaill   en catimini. Ils annoncent un projet d  j   tabli qui serait bien avanc   au niveau DI-DG. Une fois de plus les personnels et leurs repr  sentants n'ont ni   t   associ  s, ni m  me inform  s, contrairement    ce que Mme Durand a os   affirmer aux agents d'Arras. On navigue donc entre mensonge et fourberie. Selon eux, il ne reste plus qu'   modifier le d  cret de 2007 ce qui ne serait qu'une simple formalit  .

Comme souvent l'Administration prend ses d  sirs pour des r  alit  s, la r   criture d'un d  cret pris en Conseil d'  tat n'est pas qu'une simple formalit  . Ce d  cret ayant d  j   t   r   crit en 2016, pas s  r que le Conseil d'  tat voit d'un bon   il d'avoir    faire de la dentelle pour la douane tous les 7 ans.

La CFDT Douane va d  s    pr  sent   crire    l'ensemble des   lus Arrageois afin de les informer du d  mant  lement    venir de leurs services douaniers.

Nous engageons   galement d  s    pr  sent une bataille juridique sur la r   criture du d  cret de 2007.